



Les échos de LA COMMUNE



**Commune nouvelle
« Deux rivières »**



**La fabrique à
chanson des écoliers**



Le LOTO des seniors

**Bulletin
d'information
de CRAVANT-
CHEULLY**

N° 10

**Juillet, Août,
Septembre 2016**



2 et 3 Juillet 2016
rue des Fossés à CRAVANT

SAMEDI 2 JUILLET 2016

- 18h30 la compagnie « **peuhmainporte** »
- 19h00 spectacle « **circumsolo** »
- 20h00 restauration sur le terrain de foot avec les commerçants de Cravant
- 21h00 concert « **Les Chaussettes Sauvages** »
- 23h00 feu d'artifice suivi des **Chaussettes Sauvages**

DIMANCHE 3 JUILLET 2016

- 10h00 concours de déguisement sur le thème du cirque
- 11h00 apéritif offert et **mime suiveur** de la compagnie « le bateau ivre »
- 12h00 restauration sur place avec les commerçants de Cravant
- 12h30 spectacle « **un homme et une femme** » de la compagnie d'ailleurs
- 14h30 spectacle « **cirque star** »
- 15h30 la compagnie « **peuhmainporte** »
- 16h00 spectacle « **un homme et une femme** » de la compagnie d'ailleurs
- 17h00 résultat du concours de déguisement

SUR LES DEUX JOURS :

- Manège, Barbapapa, Structures gonflables, Gaufres, Crêpes, Initiation aux bulles géantes, Pêche au canard...
- Buvette
- Déguisement sur le thème du cirque bienvenue

Venez faire la fête avec nous !

AVEC

CRAVANT
en Fête !

Que la fête commence !

Entre nous

Pourquoi une Commune Nouvelle entre Accolay et Cravant ?

Les conseillers municipaux d'Accolay et de Cravant ont tous estimé souhaitable la création à partir du 1^{er} janvier 2017 d'une commune nouvelle entre les deux villages. Pour quelles raisons ?

Tout d'abord, il y a à l'origine la volonté de l'Etat, relayée par les préfets de chaque département d'augmenter la taille des communautés de communes afin qu'elles représentent au moins 15 000 habitants. Ce sera le cas pour notre communauté de communes entre Cure et Yonne, qui fusionnera au 1^{er} janvier 2017 avec celle du Chablisien.

Ensuite, ce sont les communes qui sont incitées à se regrouper et à créer des communes nouvelles de taille plus importante. Le nombre de communes diminuant, les pouvoirs publics estiment ainsi réduire les charges administratives. Pour le moment, il s'agit d'une démarche volontaire de la part des communes, mais pour accélérer le mouvement, l'Etat donne un « coup de pouce financier » aux communes nouvelles qui se créent actuellement.

Ainsi, les dotations de l'Etat versées aux communes, et qui diminuent d'année en année pour réduire le déficit de l'Etat, ne diminueront plus pour les communes nouvelles. De plus, celles-ci bénéficieront d'un « bonus » supplémentaire.

Au-delà des avantages financiers, c'est aussi l'assurance d'être mieux représentés dans une communauté de communes élargie, d'être plus forts pour obtenir des subventions pour nos investissements, et de protéger nos écoles.

Jusqu'en 2020 les deux communes et leurs conseils municipaux respectifs resteront identiques. Chaque village gardera son nom, ses services, mais la commune nouvelle, dont le nom sera « Deux Rivières » deviendra le seul interlocuteur des pouvoirs publics. Vous ne trouverez donc pas de changement dans votre vie quotidienne, simplement, nous rencontrerons plus souvent nos voisins d'Accolay et envisagerons avec eux des projets communs.

Nous aurons bien des occasions d'en reparler.

Je souhaite à vous tous de passer un bon été.

Le Maire

Sommaire

Entre nous	1	Les associations	15
La vie de la commune	2	Yonne Tour Sport	26
Le Conseil Municipal	3	Coups de projecteur	24
Infos pratiques	7	Cravant, toute une histoire	26
Infos communales	11	Vous avez la parole	27
Travaux d'accessibilité école	12	Dernière minute.....	27
Des nouvelles des écoles	12	Agenda	28
Évènements	14		

La vie de la commune

CEREMONIES DU 8 MAI ET DU 18 JUIN

Les dimanche 8 mai et samedi 18 juin, à l'invitation du Maire et du Conseil Municipal, la population s'est retrouvée au Monument aux Morts pour commémorer respectivement le 71^{ème} anniversaire de la victoire du 8 mai 1945 et le 76^{ème} anniversaire de l'appel du Général de Gaulle du 18 juin 1940.

Après la montée des couleurs par les membres du Centre de Première Intervention, le dépôt d'une gerbe au pied du Monument et à l'issue d'une minute de silence, le Maire a prononcé le discours officiel du secrétaire d'État auprès du Ministre de la Défense, chargé des Anciens Combattants et de la Mémoire.

La Marseillaise a ponctué ces deux cérémonies, empreintes de solennité et de recueillement.



INAUGURATION DES BANCS DE L'ÉGLISE



Après la restauration du clocher de l'Église en 2015, c'est la remise en état des bancs qui a été réalisée en 2016.

Cette opération, initiée par l'association Cravant Patrimoine, a reçu un avis favorable des services de la DRAC en charge de la surveillance des objets classés. C'est Monsieur Marty, ébéniste installé à Champs sur Yonne, qui a redonné une seconde vie à ces bancs protégés au titre des Monuments Historiques, sculptés aux attributs de Saint-Pierre et de Saint Paul, datés de 1690.

Monsieur Jean-Baptiste Lemoyne, Sénateur de l'Yonne, qui a bien voulu participer au financement de cette opération, a pu juger du travail remarquable réalisé

par M. Marty sur les bancs qui ont été cirés par les employés communaux, touche finale à l'issue de ces travaux.

Cette Église imposante nécessite des soins constants et un gros travail a déjà été réalisé par les municipalités précédentes sur les toitures. Cependant, la rénovation des couvertures n'est pas terminée et des budgets conséquents doivent être consacrés à l'entretien de ce patrimoine historique.

L'intérieur de l'église mérite aussi une attention et la commune essaiera de consacrer chaque année, dans la mesure de ses moyens, un budget pour restaurer les pièces de mobilier.

Le Conseil Municipal

Rappels : les conseils municipaux sont des moments importants de la vie de la commune. Ouverts au public, ils rassemblent, autour du Maire et des Adjointes, tous les conseillers afin d'établir des bilans, faire des propositions, délibérer ... La date du prochain conseil est annoncée par voie d'affichage. Chaque compte-rendu, dès lors qu'il est validé, est affiché sur les panneaux d'information de la commune puis ensuite publié sur le site internet (www.cravant-yonne.fr , menu «la Mairie», onglet «compte-rendu des conseils») et est consultable en Mairie pendant les horaires d'ouverture.

Extraits du Conseil Municipal du 30/03/2016

Ordre du jour : Budget Parc Résidentiel de Loisirs, Budget Eau Potable, Budget Communal, Taux d'imposition, Création d'une commune nouvelle entre Cravant et Accolay, Renouvellement du poste CUI-CAE, Déclassement de l'immeuble du 1 bis rue des Ecosais du domaine public communal, Approbation de l'aliénation de l'immeuble du 1 bis rue des Ecosais, Mise en place de tarifs pour occupation du domaine public, DPU, Questions diverses.



BUDGET DU PARC RESIDENTIEL DE LOISIRS

Vote du Budget 2016

Le Conseil Municipal, après s'être fait présenté le budget primitif 2016 et après avoir délibéré, à l'unanimité, APPROUVE la note de synthèse annexée et ADOPTE celui-ci voté par chapitre équilibré dans chacune des sections en recettes et en dépenses à :

7 686 € à la section de Fonctionnement
59 427 € à la section d'Investissement

BUDGET DE L'EAU POTABLE

Vote du Budget 2016

Le Conseil Municipal, après s'être fait présenté le budget primitif et après avoir délibéré, à l'unanimité, VOTE par chapitre les Dépenses et les Recettes par section?
 APPROUVE la note de synthèse annexée au budget?
 ADOPTE le budget primitif équilibré en Dépenses et en Recettes :

Section Fonctionnement à : 97 064 €,
 avec un virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement de **20 000 €**
Section d'Investissement à : 62 984 €

BUDGET COMMUNAL

Le Conseil Municipal, après s'être fait présenté le budget primitif et après avoir délibéré, à l'unanimité, VOTE par chapitre les Dépenses et les Recettes par section
 APPROUVE la note de synthèse annexée au budget
 ADOPTE le budget primitif équilibré en Dépenses et en Recettes :

Section Fonctionnement à : 911 852 €
Section d'Investissement à : 642 125 €

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION

Libellés	Bases d'imposition prévisionnelles 2016	Taux 2015	Taux 2016	Produit
Taxe d'habitation	934 600	15.66 %	15.66 %	146 358
Taxe foncière (bâti)	636 900	28.94 %	28.94 %	184 319
Taxe foncière (non bâti)	53 400	79.60 %	79.60 %	42 506

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, DÉCIDE de maintenir en 2016 les taux de 2015 comme indiqués dans le tableau ci-dessus

CREATION D'UNE COMMUNE NOUVELLE ENTRE CRAVANT ET ACCOLAY

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Considérant que les communes fondatrices susmentionnées ont vocation à devenir des communes déléguées à savoir :

La commune déléguée d'Accolay dont le siège est situé Mairie 3 rue Traversière 89460 à ACCOLAY

La commune déléguée de Cravant dont le siège est situé Mairie 55 rue d'Orléans 89460 à CRAVANT

- DEMANDE la création, à compter du 1er janvier 2017, d'une commune nouvelle constituée des actuelles communes de Cravant et d'Accolay
- PROPOSE que cette commune nouvelle soit dénommée « Deux Rivières » et que son siège soit fixé 55 rue d'Orléans 89460 CRAVANT
- DIT que la population de la commune nouvelle est composée au dernier recensement des populations cumulées des anciennes communes de Cravant 866 habitants et d'Accolay 419 habitants soit un total de 1 285 habitants (population totale INSEE au 1er janvier 2016)
- PROPOSE qu'à compter de sa création et jusqu'au prochain renouvellement général du conseil municipal, la commune nouvelle soit administrée par un conseil municipal composé de l'ensemble des membres des conseils municipaux actuels des communes fondatrices, dans les conditions fixées par l'article L.2113-7 du CGCT. Ce conseil élira lors de sa première séance le maire et les adjoints de la nouvelle commune.
- PROPOSE que deux communes déléguées soient instituées qui reprendront le nom et les limites territoriales des anciennes communes : la commune déléguée de Cravant et la commune déléguée d'Accolay
- APPROUVE la charte constitutive de la future commune nouvelle Deux Rivières qui posera les principes fondamentaux qui permettront aux élus fondateurs de gérer aussi bien la commune nouvelle que les communes déléguées, annexée à la présente

APPROBATION DE L'ALIENATION DE L'IMMEUBLE 1BIS RUE DES ECOSSAIS ET AUTORISATION AU MAIRE POUR REALISER L'OPERATION

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Mme le Maire,

AUTORISE le Maire à faire toutes les diligences nécessaires pour aboutir à l'aliénation de cet immeuble de gré à gré au prix de 95 000 € par tous moyens (en direct, par notaire et par agences immobilières).

DROITS DE PREEMPTION URBAIN

La Commune n'a pas exercé son droit de préemption sur les ventes suivantes :

- sur l'immeuble cadastré AB 86 situé au 29 rue du Faubourg St Nicolas à Cravant propriété de Mr PLANCHARD
- sur les immeubles cadastrés AA 294, AA 292 et la cour commune AA 291 situés 9 rue de l'Eglise propriété de Mr et Mme Régis MICHOT

Extraits du Conseil Municipal du 25/04/2016

Ordre du jour : Déclassement d'une petite partie de l'espace public de la rue des Ecosais, Signature du bail de location pour une partie de terrains communaux en vue de l'installation d'antennes relais hertziennes, Mise en location avec promesse de vente de la parcelle AB 210 rue de la Guinguette, Vote des subventions 2016 aux associations, Participation aux frais scolaires des écoles auxerroises, Validation d'adhésions et de radiations au syndicat mixte de la fourrière animale, Demande d'exploitation d'un poste mobile d'enrobage à chaud à St Cyr les Colons, Contrat de location du logement communal rue de l'Église, DPU, Questions diverses.



VOTE DES SUBVENTIONS 2016 AUX ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS	2015	2016
CRAVANT PATRIMOINE	250 €	250 €
AMICALE DES POMPIERS	non demandée	non affectée
ARBRE DE VIE	non demandée	non affectée
AVIATROGLO	250 €	250 €
LES AMIS DE CHEUILLY	250 €	250 €
S.I. de CRAVANT	250 €	250 €
CRAVANT SOLIDARITE	300 €	300 €
Bourse de Loisirs	1 450 €	0 €
CRAVANT EN FETES	7 000 €	7 000 €
Fête du 14 juillet	1 300 €	1 300 €

ADMR VERMENTON	150 €	150 €
UNA VERMENTON	0 €	100 €
Coopérative Primaire	915 €	840 €
Coopérative Maternelle	795 €	600 €
Rest. du Cœur (2015) AFM 2016	100 €	100 €
Prévention routière	20 €	20 €
SPA	100 €	100 €
sous-total	13 130 €	11 510 €

ASSOCIATIONS	2015	2016
École des Remparts Avallon	50 €	0 €
CFA Inter Pro de l'Aube	65 €	65 €
CFA BTP Yonne	95 €	95 €
MFR Sénonais	45 €	134 €
CFA Agricole Champignelles	50 €	50 €
CIFA Auxerre	600 €	200 €

Lycée Pro. Rural St Denis	45 €	0 €
MFR Toucy	50 €	50 €
PEP 89	0 €	85 €
Association sportive Collège Vermenton	0 €	50 €
sous-total	1 000 €	729 €

TOTAL	14 130 €	12 239 €
CCAS (Art 657362)	4 500 €	4 500 €

DROITS DE PREEMPTION URBAIN

La Commune n'a pas exercé son droit de préemption sur les ventes suivantes :

- sur l'immeuble cadastré AB n°128, situé 1 promenade des Acacias, propriété de la famille HEMERY ROZE

Extraits du Conseil Municipal du 10/05/2016

Ordre du jour : Choix des entreprises pour les travaux d'accessibilité et de sécurité de la mise aux normes du groupe scolaire, Point sur les travaux d'accessibilité des bâtiments publics, Autorisation de signature de baux de location pour une partie de terrains communaux en vue de l'installation d'antennes relais hertziennes, Demande d'admission en non-valeur de produits irrécouvrables, Tarifs du nouveau columbarium, Tarifs de location des salles communales aux habitants d'Accolay, Demande d'occupation du terrain de football, Devenir du parking de tourisme route de Paris, Questions diverses.



CHOIX DES ENTREPRISES POUR LES TRAVAUX D'ACCESSIBILITE ET DE SECURITE DE LA MISE AUX NORMES DU GROUPE SCOLAIRE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité,

DECIDE de réaliser les travaux d'accessibilité et de sécurité du groupe scolaire, d'un montant total de 174 867.90 € HT (estimation globale 140 000€ HT) dont 6 000.72 € HT pour les options du plan Vigipirate non prévues initialement soit 209 841.48 € TTC (subvention DETR obtenue: 97 740 €)

RETIENT les offres des entreprises suivantes :

Lot 1 - Démolition maçonnerie	Entreprise MARQUIS Tanlay	33 630.00 €
Lot 2 - Menuiseries Serrurerie	Entreprise MARECHAL Vassy-Etaules	52161.36 € + option 5 569.12 € TOTAL : 57 730.48 €
Lot 3 - Plâtrerie Doublage Cloison Plafond	Entreprise CHEVILLARD Vermenton	8 373.50 €
Lot 4 - Carrelage Faïence	Entreprise CHEVILLARD Vermenton	13 410.20 €
Lot 5 - Peinture Sol souple	Entreprise CHEVILLARD Vermenton	10 592.12 € + option 431.60€ TOTAL : 11 023.72 €
Lot 6 - Électricité	Entreprise CBE Etaules	27 700.00 €
Lot 7 - Plomberie Chauffage VMC	Entreprise AL2M Auxerre	23 000.00 €
TOTAL		174 867.90 € HT

POINT SUR LES TRAVAUX D'ACCESSIBILITE DES BATIMENTS PUBLICS

Suite au dépôt de demande de prorogation de l'Agenda D'Accessibilité Programmée en date du 24 septembre 2015 et à l'accord par Mr le Préfet de cette prorogation pour un an, nous devons étudier les diagnostics des bâtiments publics de la Commune établis par le cabinet UBIK. Il s'agit des bâtiments suivants : la mairie pour une estimation à 91 800 €, la bibliothèque municipale (estimation 19 950 € HT+ annexes 3 000 € HT), la salle polyvalente (estimation 39 750 € HT+ annexes 40 000 € HT+HTHT), la salle du Gué d'Arbaut (estimation 27 250 € HT+ annexes 7 500 € HT), le Syndicat d'initiative (accessibilité impossible techniquement) et de la salle de Cheuilly (estimation 57 500 € HT+ annexes 55 000 € HT) afin d'établir les AD'AP de ces bâtiments avant septembre 2016.

Mme le Maire propose de réfléchir sur chaque bâtiment point par point avec le cabinet UBIK afin de simplifier et de trouver des solutions plus économiques que les montants indiqués ci-dessus qui sont évalués à un total de 236 250 € HT plus les annexes de 105 500 € HT avant de déposer l'ADAP.

AUTORISATION DE SIGNATURE DES BAUX DE LOCATION POUR UNE PARTIE DE TERRAINS COMMUNAUX EN VUE DE L'INSTALLATION D'ANTENNES RELAIS HERTZIENNES

La société TDF souhaite louer des terrains à la Commune de Cravant afin d'y édifier un site radioélectrique composé d'équipements techniques au sol et d'un pylône supportant des antennes.

Les terrains, objets de la demande, sont une parcelle de 100 m² sur les 1610 m² appartenant à la parcelle ZE 128 lieudit « Plain du Cougnot » et une parcelle de 100 m² sur 180 835 m² appartenant à la parcelle E 667 lieudit « Bois de Vézeau ».

La société TDF ne disposant pas encore de client désirant s'installer sur le site, durant la période de commercialisation les emplacements loués sont réservés au profit de TDF en contrepartie d'un loyer minoré de 300 € par an.

La période de commercialisation débutera à la signature des baux et ne pourra s'étendre au-delà du terme de 36 mois du bail, étant entendu que TDF fera ses meilleurs efforts pour commercialiser le site le plus rapidement possible.

Après délibération, à l'unanimité, le Conseil municipal autorise le Maire à signer les baux avec la société TDF pour les 2 terrains de 100 m² inclus respectivement dans les parcelles ZE 128 et E 667 pour une durée de 12 ans, renouvelable par tacite reconduction.

Le conseil municipal autorise le maire à signer ces 2 baux pour un loyer annuel de 300 € chacun lors de la période de commercialisation par TDF (au maximum de 36 mois) puis de 1000 € chacun, révisable sur la base de l'ICC, dès le début des travaux d'installation sur le site. Il est précisé dans les baux que TDF accepte de remettre en état les chemins et passages qui pourraient se trouver détériorés du fait de la construction, de l'exploitation et du démantèlement des installations par TDF.

TARIFS DU NOUVEAU COLUMBARIUM

Suite à la vente de la dernière des 16 cases du columbarium, le conseil municipal avait voté au budget l'achat d'un nouveau columbarium identique.

Après négociation du prix, la commande vient d'être passée auprès de la SARL HUGOT pour 11 000 € TTC, pour une installation cet été compte tenu du délai de fabrication de 2 mois.

Il convient dès lors d'établir les tarifs pour le nouveau columbarium, il est proposé d'établir le prix de la case pour une durée de 50 ans à 700 € (ancien tarif 550 €).

Après délibération, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité, le tarif d'une case de columbarium pour 50 ans à 700 €.

TARIFS DE LOCATION DES SALLES COMMUNALES AUX HABITANTS D'ACCOLAY

Compte tenu de la création de la commune nouvelle des Deux Rivières entre Cravant et Accolay à partir du 1^{er} janvier 2017, il est proposé d'anticiper vis-à-vis des habitants d'Accolay en leur louant les salles Polyvalente et du Gué d'Arbaut aux mêmes tarifs préférentiels que les habitants de Cravant dès à présent.

Après délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité décide de louer les salles communales aux habitants d'Accolay au même tarif que les Cravantais.

DEVENIR DU PARKING DE TOURISME ROUTE DE PARIS

Compte tenu :

- des travaux partiels effectués pour la remise à niveau de l'entrée du parking et de leur coût,
- que cette rénovation va rapidement se détériorer par le passage et les manœuvres des poids lourds,
- que l'état de l'ensemble de la surface du parking, en voie de dégradation rapide à cause des manœuvres des poids lourds, va nécessiter dans les 2 ans à venir de nouvelles rénovations chères, à durée de vie très limitée,
- du peu de retour sur investissement pour la Commune de Cravant d'un tel parking sachant qu'il ne rentre pas dans la compétence de la commune de mettre à disposition, de gérer et d'entretenir un tel équipement destiné au trafic poids lourd sur un axe routier départemental,

Le Conseil Municipal décide que cette zone soit réservée au stationnement des véhicules légers, interdit au stationnement et à l'arrêt des poids lourds, sauf pour raison de service communal ou intercommunal, et que des dispositions simples en limitent l'accès.

Infos pratiques

HORAIRE D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Standard
03 86 42 23 34
Permanence téléphonique
tous les jours de 9 h à 12 h
et de 14 h à 18 h
(17 h les mardi et vendredi)

Fax
03 86 42 29 67

Courriel
mairie-cravant@wanadoo.fr

Site internet
www.cravant-yonne.fr



Horaires d'ouverture au public :

lundi de 14 h à 18 h
mercredi de 9 h à 12 h
et de 14 h à 18 h
jeudi de 14 h à 18 h

Permanence sociale

le mercredi de 14 h à 18 h
par Michèle BARY
et George BASSAN

Le Maire et ses adjoints peuvent vous recevoir sur rendez-vous.

Merci de vous renseigner en Mairie.

QUE FAIRE EN CAS DE CANICULE ?

En période de canicule,
il y a des risques pour ma santé,
quels sont les signaux d'alerte ?



Crampes



Fatigue inhabituelle



Maux de tête



Fièvre > 38°C



Vertiges / Nausées



Propos incohérents

Si vous voyez quelqu'un victime d'un malaise, **appelez le 15.**

En période de canicule,
quels sont les bons gestes ?



JE BOIS RÉGULIÈREMENT DE L'EAU



Je mouille mon corps et je me ventile



Je mange en quantité suffisante



J'évite les efforts physiques



Je ne bois pas d'alcool



Je maintiens ma maison au frais : je ferme les volets le jour



Je donne et je prends des nouvelles de mes proches

SE Baigner sans danger

Assurez-vous de votre niveau de pratique

Pour vous et vos enfants, apprenez à nager avec un maître-nageur sauveteur, le plus tôt possible. Faites reconnaître par un maître-nageur sauveteur votre capacité et celles de vos enfants, à évoluer dans l'eau en toute sécurité.

Choisissez les zones de baignade surveillées

A votre arrivée, informez-vous sur les zones de baignade pour savoir si elles sont surveillées, interdites ou dangereuses. Restez toujours attentifs à vos enfants, même si la zone est surveillée.

Soyez prudent

Ne surestimez pas votre conditions physique : avant de partir nager loin, assurez-vous que votre forme physique vous permet de revenir sur la terre.

Ne consommez pas d'alcool avant et pendant la baignade.

Ne vous exposez pas excessivement au soleil avant la baignade.

Rentrez progressivement dans l'eau, en particulier lorsque l'eau est froide et que vous vous êtes exposé au soleil.

RAPPEL

Il n'existe pas de baignade surveillée sur Cravant.

De plus, à partir de cette année, Cravant n'apparaît plus sur la liste recensant les eaux de baignades référencées, ce qui implique que l'Agence Régionale de Santé n'assure plus de suivi de la qualité de l'eau de baignade. La pratique de la nage se fait, par conséquent, aux risques et périls des usagers.

Surveillez vos enfants

Restez toujours avec vos enfants, qu'ils jouent au bord de l'eau ou dans l'eau.

S'ils ne savent pas nager, équipez les de brassards homologués, adaptés à leur taille, à leur poids et à leur âge. (les autres articles flottants du type matelas, bateaux pneumatiques, bouées siège ... ne protègent pas de la noyade.

RECENSEMENT MILITAIRE

Qui est concerné ?

Tout jeune Français qui a 16 ans (garçon ou fille)

Comment se faire recenser ?

Si le jeune est mineur, il peut faire la démarche seul ou se faire représenter par l'un de ses parents, si le jeune est majeur, il doit faire la démarche seul.

Se présenter à la Mairie avec :

- pièce d'identité justifiant de la nationalité française,
- livret de famille tenu à jour,
- justificatif de domicile.

Quand se faire recenser ?

Un Français de naissance doit se faire recenser entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3^è mois qui suit celui de l'anniversaire. Un jeune devenu Français entre 16 et 25 ans doit se faire recenser dans le mois suivant l'acquisition de la nationalité française.

Un jeune qui aurait décliné la nationalité française, mais qui ne l'a pas fait, doit se faire recenser dans le mois qui suit ses 19 ans.



Quels sont les effets ?

Suite du recensement, la Mairie délivre une attestation et le jeune est convoqué par l'Administration pour passer sa Journée Défense et Citoyenneté.

Il est, en outre, inscrit d'office sur les listes électorales à ses 18 ans.

LES ANIMAUX ET LES VACANCES

Chaque année à l'approche des vacances d'été, plusieurs dizaines de milliers de chats et de chiens sont abandonnés par leurs propriétaires. Il existe pourtant des solutions permettant de faire garder son animal en cas d'absence (garde par un voisin ou un membre de la famille, prise en charge par une association ...).

Rappel : Le propriétaire qui abandonne son animal peut être puni de 2 ans de prison et 30 000 € d'amende.

Le juge peut prononcer, à titre complémentaire, l'interdiction définitive ou provisoire de détenir un animal. Les mêmes peines s'appliquent en cas de sévices graves ou actes de cruauté envers un animal.

LES ANIMAUX ERRANTS

Rappel de l'article 120 du Règlement Sanitaire Départemental : « Il est interdit de jeter ou de déposer des graines ou nourriture en tous lieux publics pour y attirer les animaux errants, sauvages ou redevenus tels, notamment les chats ou les pigeons ; la même interdiction est applicable aux voies privées, cours ou autres parties d'un immeuble lorsque cette pratique risque de constituer une gêne pour le voisinage ou d'attirer les rongeurs ».

Les propriétaires veilleront également à ne pas créer des conditions propices au rassemblement et à la sédentarisation des animaux errants dans leurs propriétés et dépendances, notamment lorsqu'elles sont inoccupées, en obstruant les différentes ouvertures.

MESSAGE DE LA CPAM DE L'YONNE

La Carte Européenne d'Assurance Maladie

La Carte Européenne d'Assurance Maladie atteste de vos droits à l'Assurance Maladie pour la prise en charge de vos soins en Europe.

Elle est individuelle et nominative : chaque membre de la famille doit avoir la sienne, y compris les enfants de moins de 16 ans.

La carte est gratuite et valable 2 ans.

Un mois avant de partir, demandez votre carte par internet, sur www.ameli.fr, par téléphone au 36 46 ou dans l'un des points d'accueil de la CPAM.



CPAM de l'Yonne - 1 et 3 rue du Moulin
89024 AUXERRE Cedex



1. **48 h** : délai maximum pour faire parvenir votre arrêt de travail au service médical de la CPAM.
2. **Des heures de présence obligatoires** : si votre médecin vous a prescrit un arrêt, vous devez rester chez vous. S'il vous a autorisé à vous absenter, vous devez toujours être présent à votre domicile de 9 h à 11 h et de 14 h à 16 h, tous les jours, même le week-end et les jours

fériés. En cas d'absence lors d'un contrôle, vous risquez de perdre vos indemnités journalières.

3. **Accepter les contrôles** : les contrôles permettent de vérifier que l'arrêt reste toujours justifié médicalement. La réduction ou la suppression des indemnités peut être prononcée en cas de non-respect des règles ou de refus d'un contrôle.
4. **Prolongation de l'arrêt** : seul le médecin qui a prescrit l'arrêt peut le prolonger. La prolongation doit être transmise, dans les mêmes formes, sous 48 h à la CPAM.
5. **Partir ailleurs** : vous ne devez pas quitter votre domicile habituel sans l'autorisation de la Caisse d'Assurance Maladie. Vous continuez à respecter les horaires de présence.

BLOCTEL : COMMENT S'OPPOSER AU DEMARCHAGE TELEPHONIQUE ?

Bloctel est une liste d'opposition au démarchage téléphonique, **ouverte depuis le 1^{er} juin 2016**, sur laquelle les consommateurs peuvent gratuitement s'inscrire.

Pour cela, il est nécessaire d'entrer ses numéros de téléphone fixe et/ou portable sur le site www.bloctel.gouv.fr.

Un courriel confirmant l'inscription est alors envoyé sous 48 h. L'inscription devient effective après validation du lien contenu dans le courriel de confirmation. Les consommateurs sont alors protégés contre la prospection téléphonique dans un délai maximum de 30 jours après la confirmation de leur inscription. La durée d'inscription sur la liste d'opposition est valable 3 ans.

Si les appels continuent, les consommateurs peuvent s'identifier sur le site www.bloctel.gouv.fr afin de remplir le formulaire de réclamation. Les services de la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes mèneront alors les enquêtes nécessaires.

Toutefois, le démarchage reste autorisé dans les situations suivantes :

- «en cas de relations contractuelles préexistantes» (par exemple, votre banque pourra continuer à vous appeler pour vous formuler des offres) ;
- en vue de la fourniture de journaux, de périodiques ou de magazines ;
- de la part d'instituts de sondage ou d'associations à but non lucratif, dès lors qu'il ne s'agira pas de prospection commerciale.

Rappel : Bloctel remplace le service Pacitel qui a fermé le 1^{er} janvier 2016 (les personnes qui étaient inscrites sur Pacitel doivent se réinscrire sur Bloctel).

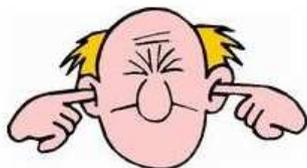


Article consultable sur www.service-public.fr

BRUIT : QUELS HORAIRES RESPECTER ?

Les travaux de bricolage ou de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- Les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h
de 14 h 30 à 19 h 30
- Les samedis de 9 h à 12 h
de 15 h à 19 h
- Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h
de 16 h à 18 h



Le texte de référence en la matière est l'arrêté préfectoral n° DDASS/SE/2006/478 relatif à la lutte contre les bruits gênants pour le voisinage. Ce texte prévoit également que les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage.

L'ADMR, LE SERVICE D'AIDE A DOMICILE



Les quatre domaines de services d'aide à domicile :

AUTONOMIE : Mieux vivre chez soi, plus autonome : l'ADMR accompagne les personnes dans les actes quotidiens de la vie. Ménage, entretien du linge, préparation des repas, mais aussi garde de jour et de nuit, Filien ADMR le système de téléassistance, livraison de repas, transport accompagné ...

DOMICILE : services de ménage, repassage, petit jardinage ou petit bricolage, pour les personnes seules ou en famille.

FAMILLE : solutions d'accueil individuel ou collectif. Pour faire face aux aléas de la vie, l'ADMR apporte également un soutien aux familles et une action socio-éducative (TISF).

SANTÉ : services de soins infirmiers à domicile (SSIAD), de centres de santé infirmiers et également de services d'hospitalisation à domicile (HAD). La démarche ? Favoriser une approche globale de la personne en facilitant son accès aux soins.

ADMR de Vermenton

Maison Médicale
Route de Tonnerre
89270 VERMENTON
03 86 81 54 84

ADMR d'Escolives

Maison des Services
8 place de la Mairie
89290 ESCOLIVES STE CAMILLE

LES STATIONNEMENTS ABUSIFS OU GENANTS

Il est interdit de laisser abusivement un véhicule en stationnement sur une route.

Au sens du Code de la Route, « est considéré comme abusif le stationnement ininterrompu d'un véhicule en un même point de la voie publique ou de ses dépendances, pendant une durée excédant sept jours ».



Par ailleurs, les véhicules à l'arrêt ou en stationnement doivent être placés de manière à gêner le moins possible la circulation.

Est notamment considéré comme gênant le stationnement :

- Sur les emplacements où le véhicule empêche soit l'accès à un autre véhicule à l'arrêt ou en stationnement, soit le dégagement de ce dernier,
- Devant les entrées carrossables des immeubles riverains.

Le propriétaire d'un véhicule en stationnement abusif ou gênant s'expose au paiement de l'amende prévue pour les contraventions de la 2^{ème} classe.

Les services de la Gendarmerie sont chargés de l'application de ces dispositions et sont parfois amenés à prescrire la mise en fourrière des véhicules.

Infos communales

RESULTAT DES DERNIERES ANALYSES D'EAU

ELEMENTS ANALYSES	RESULTATS	VALEUR MAXIMALE ADMISSIBLE
Coloration	0	15
Odeur	0	2 à 12
Turbidité	0,42 NFU	2
pH	7,85	6,5 et 9
Ammonium	<0,05 mg/L	0,10
Nitrates	50	50
Bactéries coliformes /100 ml-MS	<1 n/100mL	0
Entérocoques /100 ml-MS	<1 n/100mL	0
Eschérichia coli /100 ml-MS	<1 n/100mL	0

Conclusion sanitaire : Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Nb : les analyses présentes dans ce tableau sont celles du 17 mars 2016, déjà publiées dans le précédent numéro des échos de la commune. Les prochaines analyses, en attente de réalisation, seront communiquées, comme d'ordinaire, par affichage en Mairie et sur les panneaux, ainsi que sur le site internet de la commune.

ETAT CIVIL

REGISTRE D'ETAT CIVIL

NAISSANCES

Le 28 avril

Mya LE GOURRIEREC

15 petite ruelle de l'Eglise

Le 12 juin

Giulia PEPITONE

16A chemin du Colombier

DECES

Le 15 avril

Alexis RAOUL

7 rue de Monteloup

Le 23 avril

Geneviève PORTE

10 rue de Monteloup

L'AGENCE POSTALE DE CRAVANT VOUS INFORME ...

L'agence postale de Cravant sera fermée **le samedi 30 juillet** pour remplacement sur l'agence d'Accolay.

Rappel des horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi : 8 h 30 à 12 h 30
Samedi : 9 h à 11 h



Travaux d'accessibilité aux écoles

La loi du 11.02.2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées fixait pour les collectivités un impératif de mise en accessibilité des bâtiments publics.

Cette année, le groupe scolaire maternel et élémentaire va accueillir un chantier de mise aux normes portant à la fois pour l'accessibilité des personnes en situation de handicap et sur la sécurisation du bâtiment. Il s'agit, en effet, d'un très vieux bâtiment avec différents niveaux même au rez-de-chaussée. La loi impose aussi de mettre les bâtiments en conformité avec les autres normes existantes (sécurité, électricité, sanitaires, etc.). L'évaluation du site dans le cadre du plan Vigipirate a généré des travaux supplémentaires qui ont été ajoutés au programme initial.

Le classement du bâtiment a été revu. Il passe de la 4ème à la 5ème catégorie des Établissements Recevant du Public de type R (établissements d'enseignement ou colonies de vacances).

Les travaux ont été définis en lien avec l'équipe enseignante. Ils commenceront dès la fin de l'année scolaire début juillet et se termineront le 20 août.

Ils comporteront les éléments suivants :

- Création d'une salle de classe au rez-de-chaussée pour pouvoir accueillir une personne à mobilité réduite,
- Déplacement du bureau des enseignantes au premier étage,
- Aménagement d'un cabinet de toilettes adapté à proximité de cette salle,



- Marquage au sol et dans les escaliers pour les déficients visuels,
- Élargissement des portes non-conformes,
- Mise aux normes du système électrique,
- Mise aux normes des deux blocs de toilettes de la cour,
- Occultation des baies vitrées donnant sur l'extérieur et installation d'un système anti-effraction aux fenêtres de la salle de motricité,
- Installation de barres anti-panique sécurisées aux issues de secours,
- Mise en place d'un système d'ouverture à distance de la porte d'entrée de l'école,
- Mise aux normes de la porte de la chaufferie.

Le montant total des travaux est actuellement de plus de 174 000 € (dont une aide de l'État d'environ 97 000 € par la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux). La chaudière devrait être changée courant 2017.

A terme l'école répondra aux normes actuelles et elle permettra d'accueillir dans les meilleures conditions nos enfants.

Des nouvelles des écoles et des Filous Futés

Les élémentaires

La Classe de CP a réalisé un **abécédaire** entre le temps scolaire et l'accueil des classes à la bibliothèque. Voici un extrait de leur réalisation : L « Louna, Lisa, Lucas, Léa, Léo, Léana et Lylia font du lait sur la lune », et O : « Olivia et Olive observent un orque au milieu de l'océan ».



Les CE1/CE2 ont passé leur permis piéton avec une équipe de la gendarmerie. Tous les enfants ont réussi leur permis piéton ! Un livret explicatif ainsi qu'une carte individuelle « permis piéton » leur a été remise à l'issue des tests sur la conduite à adopter par tous les piétons. Une belle piqûre de rappel pour tous !

« La fabrique à chansons », projet de la classe de CM



Déroulement du projet :

La maîtresse a rédigé une lettre de candidature pour que notre classe soit retenue pour ce projet artistique sur les 100 classes participantes en juin 2015.

Nous avons commencé à travailler avec un auteur compositeur au début du mois de mars après avoir eu la joie de savoir que notre classe avait été sélectionnée.

Thierry Gagnot, l'auteur/ compositeur est venu travailler dans notre école pendant cinq séances. Nous avons découvert son univers musical, et sa marionnette qu'il utilise lors de ses spectacles pour enfants, Tacotin. Nous avons écrit avec son aide notre chanson sur le thème de la Fraternité.



Chacun d'entre nous a pu parler de sa famille, ses origines et nous nous sommes rendus compte que nous étions tous différents, d'où l'idée d'écrire une chanson parlant de la réalité de notre classe. Nous avons imaginé qu'au début de notre chanson des enfants très différents vivent sur la Terre sans s'occuper les uns des autres. Ensuite, ils vont se découvrir, s'entendre et apprendre des différences des autres. Nous avons aussi découvert grâce à Mme Hallet de la

Sacem comment et à quelle époque le droit d'auteur s'était mis en place.

Aboutissement du projet : notre concert du 20 mai à la salle du Gué d'Arbaut pendant lequel nous avons chanté notre chanson et pu montrer les décors fabriqués avec les animateurs du centre de loisirs Les Filous Futés pendant le temps des nouvelles activités périscolaires.

Voici quelques impressions suite à ce concert :

- « J'ai aimé quand tous les spectateurs nous applaudissaient »
 « J'ai bien aimé le spectacle.
 J'avais un peu le trac au début. »
 « J'ai aimé quand l'artiste a chanté Bubulle et quand la salle a chanté en canon Vague Vague ».
 « Tous les élèves de la classe ont donné le rythme pour taper dans les mains ».
 « Beaucoup de personnes du public sont venues nous féliciter. »
 « J'aimerais bien refaire le concert car c'était bien »
 « J'ai bien aimé quand à la fin on a crié Solange, le nom de notre maîtresse, tous ensemble. »
 « A la fin, c'était agréable de chanter une dernière fois le refrain de notre chanson avec le public. »
 « Notre maîtresse nous a dit qu'elle était très fière de nous »

Nous remercions toutes les personnes qui sont venues nous écouter. C'est une grande fierté d'avoir présenté notre chanson devant un public très nombreux de membres de notre famille, de nos amis, de l'école, du centre de loisirs ou encore du village.



MERCI A TOUS POUR VOTRE PRESENCE ET VOS APPLAUDISSEMENTS.

Les classes de maternelle

Les mardi 26 avril, 3 et 17 mai, nos chères têtes blondes ont pu tester des séances de gym à grande échelle au gymnase de l'AJA à Auxerre, en compagnie d'un entraîneur spécialisé. Ils ont réalisés différents parcours et s'en sont donnés à cœur joie. Une belle sortie pour les plus jeunes.

Un spectacle de l'Yonne en Scène leur a été proposé également le mardi 10 mai à la salle des Fêtes de Vermenton. Les deux classes ont pu découvrir **Infantia**, un spectacle mêlant **danse et arts numériques**.



Une découverte pour les enfants avec des scènes remplies de **tendresse et de magie** qui ont su toucher la sensibilité de chacun. Enfin la classe de Chantal Morvand s'est rendu au cinéma pour voir « La boîte à malices » de Koji Yamamura au CGR à Auxerre dans le cadre des programmations Enfance et Cinéma. Ils ont découverts des perles de l'animation japonaise pendant cette séance du mercredi 11 mai.

Kermesse le 24 juin

Pour le plus grand plaisir de nos enfants, la kermesse de l'école aura lieu le vendredi 24 juin à partir de 16h45. Au programme : de nombreux ateliers ludiques et même des jeux d'eau, réunissant petits et grands.

Petite nouveauté cette année, possibilité de se restaurer en début de soirée pour prolonger ce moment de convivialité et d'échange entre les enseignantes, les parents et les enfants.

Merci aux parents bénévoles, aux enseignantes, sans oublier nos enfants sans qui la fête n'aurait pas lieu.

Date rentrée scolaire

Après la fête ... retour à la réalité. Et oui, il ne faut pas oublier la rentrée de septembre 2016, qui aura lieu : le jeudi 1er septembre pour tous nos écoliers, école maternelle et élémentaire. Un aménagement est cependant prévu pour les bout'chou qui entrent à l'école en petite section : la rentrée se fera sur deux jours pour une rentrée en douceur, soit les 1^{er} et 2 septembre.

Les NAP sont maintenues les mardi et vendredi de 15h15 à 16h45.

Préparation pour les camps d'été des Filous



Comme chaque été le centre de loisirs « les filous futés » sera ouvert pour accueillir les enfants le désirant.

Le programme est consultable sur le site www.filousfutes.fr

Certains n'ont pas attendu longtemps pour réserver leurs activités et ils seront encore nombreux à prendre part aux différents camps à thèmes durant les vacances.

Ils sont en effet déjà plus d'une centaine à avoir choisi de passer quelques jours en camp (équitation, jungle kids, musique et nature, ...), de se lancer dans l'aventure très prisée d'un Kohlanta adapté à leur âge.

Pour permettre à chacun de trouver sa place, les activités sont réalisées par tranche d'âge (de 4 ans à 12 ans) et encadrées comme toujours par du personnel qualifié.

Il n'est peut être pas trop tard pour intégrer un camp, renseignez-vous vite auprès du centre de loisirs

Et maintenant, il ne reste plus qu'à se faire plaisir...

Évènements

MARCHE « AUXERRE - VEZELAY »

Comme évoqué dans le numéro précédent, la commune de Cravant a été mise à l'honneur dans le cadre de la marche Auxerre - Vézelay.

Malgré une météo incertaine, ce fut, à la grande satisfaction du Club Alpin d'Auxerre, et de son président Jean-Claude Racine, un véritable succès populaire. En effet, près de 1800 passionnés ont pris le départ de leur choix pour rallier Vézelay avec plaisir et détermination, profitant de la balade pour admirer nos campagnes et faire, pourquoi pas, quelques découvertes intéressantes.

Un grand bravo à celles et ceux qui ont participé.



A l'arrivée, un stand avec des informations sur notre commune était animé, tout proche de celui de l'Office de Tourisme Intercommunal. Un grand merci à Valérie Legrand, George Bassan, Daniel Lerman et bien sûr notre maire, Colette Lerman, pour avoir assuré une présence durant l'après midi.

Le stand de Cravant, qui a reçu de nombreux visiteurs, était décoré de photos illustrant le patrimoine du village, les centres d'intérêt touristiques comme le Canal du Nivernais mais aussi la vie de la commune, l'école, le centre des Filous Futés, et les diverses associations culturelles et sportives.

Les organisateurs nous donnent déjà rendez-vous l'année prochaine.

Les journées européennes du Patrimoine (17 et 18 septembre) : l'École à l'honneur

Pour leur 33^{ème} édition, les journées du Patrimoine seront placées sous le thème « Patrimoine et Citoyenneté ».

Quoi de plus emblématique de la citoyenneté que l'école et à Cravant ce n'est pas moins de trois bâtiments patrimoniaux qui ont hébergé nos écoles à différents moments de l'histoire du village : l'école actuelle (XVIII^{ème} siècle) qui fut hôpital jusqu'au XX^{ème} siècle, la bibliothèque qui fut halle du village (XV^{ème} siècle) puis école au XIX^{ème} et au XX^{ème} siècle, avant de devenir la médiathèque que nous connaissons aujourd'hui et enfin, à Cheully, le bâtiment contigu à la chapelle (milieu du XVIII^{ème}) fut école au XIX^{ème} et début du XX^{ème} siècle.

Une exposition « Ecoles et écoliers d'autrefois » réalisée et prêtée par les Archives Départementales sera présentée à la Bibliothèque tandis qu'à l'École, sous le préau, nous exposerons les photos de classe que certains d'entre vous ont conservés.

Appel à tous

Si vous avez gardé les photos de classe de votre jeunesse, voire celles de vos parents, merci de nous les confier pour quelques jours, à la mairie, pour que nous puissions les copier afin de les exposer lors des Journées du Patrimoine.

Enfin, pour clore ces deux jours consacrés à l'École d'hier et d'aujourd'hui, la classe de CM de Solange Silvan présentera la chanson sur le thème de la fraternité qui fut l'objet de son projet « la fabrique de chanson » au cours de cette année scolaire (voir la rubrique « Des nouvelles des écoles et des Filous Futés »).

En ces jours consacrés au Patrimoine, bien entendu les visites guidées interactives de l'Eglise et du village seront à l'honneur et des tablettes pourront être mises à disposition des visiteurs qui pourront aussi télécharger ces visites sur leur smartphone.

Information de l'association Aviatroglo : à l'instar des années précédentes, il est fortement pressenti qu'une activité relative à la découverte du patrimoine aéronautique sera organisée le jour de cette journée nationale. Si rien n'est encore figé, le succès rencontré par les précédentes randos découvertes montre l'intérêt de le renouveler (en intégrant de nouveaux éléments pour convaincre ceux qui sont déjà venus de participer à nouveau !).

N'hésitez pas à consulter le site aviatroglo.fr ou vous renseigner auprès de XXXXX.

Associations

CRAVANT EN FETE



Salon des artistes amateurs

Cette année, l'exposition a accueilli les 16 et 17 avril 22 artistes régionaux (peintres, céramistes, écrivains, auteurs de bandes dessinées, sculpteurs, tailleurs de pierre, etc.).

Ce fut l'occasion pour les artistes de se rencontrer et pour les habitants de découvrir leurs talents au travers des nombreuses œuvres exposées.

Le public est venu en masse puisque 160 visiteurs ont été comptabilisés sur les deux jours. L'invité d'honneur Jean Lebiez était ravi de revenir sur ses terres natales pour présenter une partie de ses œuvres et échanger avec les autres artistes présents.

La fête de Cravant aura lieu le 2 et 3 juillet sur le thème du cirque. Le programme est le suivant :



Dimanche 3 juillet 2016 :

- 10h00 Concours de déguisement sur le thème du cirque
- 11h00 Apéritif offert et mime suiveur.
- 12h00 Restauration sur place avec les commerçants de Cravant
- 12h30 Spectacle « Un homme et une femme ».
- 14h30 Spectacle du Cirque Star.
- 15h30 Spectacle de la compagnie Peuhmainporte.
- 16h00 Spectacle Un homme et une femme.
- 17h00 Résultat du concours de déguisement.

Samedi 2 juillet 2016 :

- 18h30 Spectacle de la compagnie Peuhmainporte.
- 19h00 Spectacle Cirqumsolo.
- 20h00 Restauration sur place avec les commerçants de Cravant.
- 21h00 Concert Les Chaussettes Sauvages.
- 23h00 Feu d'artifice suivi des Chaussettes Sauvages.

Sur les deux jours :

Manège, Barbapapa, Structures gonflables, Gaufres, Crêpes, Initiation aux bulles géantes, Pêche au canard, buvette.

Festivités du 14 juillet

Le 13 juillet : **Rendez-vous à 19h30 au stade** avec votre pique nique pour un repas partagé. Si le temps le permet, nous mangerons dehors, si le temps n'est pas propice, nous dînerons salle polyvalente.

A 22 h, retraite aux flambeaux pour tous les enfants. Départ Salle Polyvalente.

Le 14 juillet : jeux pour les enfants. Rendez-vous au stade à 15 h pour la traditionnelle série de jeux d'adresse, de réflexion et de stratégie. Chaque enfant repartira avec un cadeau. Pêche à la truite dans le rû. Accès gratuit.

L'équipe de Cravant en Fêtes est à la recherche de bénévoles pour animer des jeux pour les enfants lors de l'après-midi du 14 juillet. Merci de contacter le secrétariat de Mairie pour être mis en relation avec l'association.

AVIATROGLO



Carrefour de l'Air (29 avril - 1er mai)

L'association a participé à la 6ème édition du Carrefour de l'Air.

Ce fut une nouvelle fois enrichissant du fait de rencontres multiples avec d'autres associations ou tout simplement de purs passionnés d'aéronautique.

La présentation de l'histoire des carrières de Palotte au travers des nombreux panneaux d'informations mais aussi grâce aux maquettes désormais bien connues, a connu un vif succès.

On notera également :

- les échanges avec l'association LMBC de Merignac qui permettront sans doute de présenter prochainement dans l'Yonne leur beau travail autour des phares aéronautiques. A suivre !
- La visite commentée des ateliers et des travaux en cours des « Ailes Anciennes » par son Président Jean-Jacques Cluzeau.

Parmi les faits marquants, les démonstrations en vol d'avions de collections (Fly'In. Curtiss H75 de Stephen Grey, Mustang P51, P40, DC3, Stearman PT17) ont ravi les visiteurs. Cette première pour ce salon a été obtenue grâce à la détermination de Catherine Maunoury, directrice du MAE : etc..



Café mémoire

Le mois de mai a été marqué par le deuxième édition du « Café mémoire » de l'association.

Initié il y a un an lors de l'exposition au Cellia, intitulée « Mémoire d'objets - Histoire d'hommes », ce rendez-vous a permis d'inviter et de rencontrer à Cravant, Salle du Gué d'Arbaud, différentes personnes témoins et intéressées par l'activité industrielle aéronautique au sein des carrières de Palotte, jusqu'en 1946, qu'ils soient originaires de Cravant ou de ses alentours, ou que les circonstances de la guerre les aient poussé loin de chez eux.



Cet après-midi fut animé autour de la projection de photos d'époques, d'éléments d'archives, mais surtout, ponctué par la prise de parole du public.

De nombreuses précisions, notamment au travers du parcours des hommes et des femmes ayant vécu cette histoire, ont été apportées sur toute cette période, que « ceux qui ne l'ont pas vécu, ont du mal à s'imaginer de nos jours ».



Après plus de quatre heures d'échanges, un buffet de pâtisseries maison, café et boissons étaient là pour reprendre des forces et prolonger un esprit de partage et de convivialité.

Ce fut une belle réussite avec une salle pratiquement pleine, des retours très positifs de la part des différents visiteurs et une couverture médiatique par l'Yonne Républicaine et France Bleue Auxerre.

Si toutefois vous ne vous êtes pas encore manifestés pour transmettre des informations, vous pouvez contacter Pierre-Laurent Charrier au 06.79.59.18.60.

LE SYNDICAT D'INITIATIVE

Malgré le mauvais temps, c'est plus de cinquante personnes qui ont participé au méchoui du dimanche 12 juin.

Nous en sommes presque dans nos records.

Merci à tous celles et ceux qui y ont participé.

Nous y avons eu des Camping-caristes venu d'un peu toute la France.

Enchantés de l'accueil que leur a fait le SI le jeudi 9 juin, ils ont décidé de venir participer au méchoui Et pris note pour le repas fruits de mer.

Les bénévoles du SI



CRAVANT SOLIDARITÉ



Comme je vous l'avais annoncé dans le précédent numéro des Echos de la commune notre **loto spécial séniors** s'est déroulé le jeudi 28 avril.

33 personnes étaient au rendez-vous et l'après-midi s'est déroulé dans une très bonne ambiance. Nous avons joué jusqu'à 16 h 30 puis place au gouter préparé par les



bénévoles de l'association mais également par des participants désireux d'apporter leur contribution.

Le prochain après-midi récréatif est prévu le **jeudi 22 septembre** : ce sera encore un loto qui a été choisi à l'unanimité.



Maintenant nous pensons aux plus jeunes. En effet Colette Bourdais faisait partie de Cravant solidarité et nous avait expliqué qu'à Berlin où sa petite fille est scolarisée, on remettait aux enfants qui rentraient à la grande école une sorte de « **pochette surprise** » contenant du matériel scolaire. En pensant beaucoup à elle mais aussi parce que l'idée nous a séduit nous allons conduire cette action auprès des enfants de Cravant rentrant au CP.

Rendez vous a été pris avec la directrice de l'école maternelle et cette petite cérémonie aura lieu le **jeudi 30 juin** sous le préau en présence de tous



les élèves des petites et moyennes sections. Nous vous raconterons comment les enfants ont accueilli cette initiative la prochaine fois.

Un rappel : le **vestiaire** ferme durant

juillet et août. Prochaine ouverture le **lundi 5 septembre**. Bien sûr en cas de besoin imprévu vous pouvez contacter la mairie qui conviendra d'un rendez-vous.

L'aide aux devoirs reprendra début octobre. Elle aura lieu le lundi de 17 h à 18 h. Les inscriptions se feront au mois de septembre par l'intermédiaire de l'école.

Un rappel encore : nous sommes toujours à la recherche de bénévoles.

Bon été à tous.

Marie THEUREL,
Présidente

AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS



Les vide-greniers passent mais ne se ressemblent pas !

En 2015 surtout, le 1er mai a été très, voir trop arrosé pour nous tous.

Mais, en 2016, ce fut une réussite : froid mais avec le soleil.

De très nombreux chineurs étaient présents dans le village pour « dégouter » une bonne affaire.

Merci à tous les exposants, à nos commerçants ainsi qu'aux Écoles et à la Bibliothèque pour avoir « joué le jeu » et à l'année prochaine !

Fabien MONCOMBLE
Président

ARBRE DE VIE



L'association **Arbre de Vie** s'est donnée pour mission de planter du "moringa" (arbre nutritif) pour améliorer l'alimentation des enfants et lutter contre la malnutrition chronique dans les pays du Sud.

Lors de notre dernier voyage au Burkina Fasso en février, nous avons remis aux orphelinats de Garango et de Réo les dons en vêtements et matériel scolaire de généreux Cravantais. Les enfants nous ont remerciés par des sourires éclatants et nous ont accompagnés avec fierté dans leur jardin d'école "moringa".

Créer des jardins d'école est une des actions que nous

menons depuis plusieurs années en Afrique de l'Ouest et à Madagascar. Les enfants montrent à leurs parents qu'il existe des solutions durables. Le Ministre de l'éducation et de la santé Burkinabé réfléchit à une intégration de ces jardins au programme, car ils dépendent aujourd'hui essentiellement de la motivation des enseignants. Nous lui avons présenté un projet de centre de formation à l'agro écologie, porté par un collectif d'associations locales et françaises dont Arbre de Vie.

Jérôme FRANCK,
Président



DU COTE DU FSE ...

Petit bilan de l'année écoulée et des nouveautés à venir

Les activités sportives du jeudi : Gym douce, Steps et Activités Physiques de Combat (APC) :

La **gym douce** du jeudi matin, de 11h à midi, remporte un tel succès qu'un second cours est prévu dès le mois de septembre, le lundi après-midi. L'horaire reste à définir, mais vous pouvez d'ores et déjà le noter sur vos agendas.

L'APC, c'est terminé ! Place à une séance intitulée « **Boxe et Self-défense** ». Toujours le jeudi, ce cours aura lieu de 18h à 18h45 pour les enfants et de 18h30 à 19h30 pour les adultes.

Enfin le cours de **steps** perdure également, mais son horaire change. Il aura lieu dès la rentrée de 19h30 à 20h30. Ces activités ont toutes lieu à la salle du Gué d'Arbaut.

La ludothèque

La ludothèque ferme ses portes durant l'été mais dès le mois de septembre, les bonnes habitudes pourront reprendre avec des rendez-vous le mercredi de 16h30 à 18h et le samedi de 10h à 12h (hors matinée « heure du conte »).

Les après-midi et soirées jeux chez Tonio au bar-brasserie O'Jouvence reprendront également dès le mois d'octobre.



La dernière séance est programmée le mercredi 29 juin. Les jeux ne sont pas prêtés pendant les grandes vacances, ce qui permet à l'équipe de la ludothèque de les trier, de les vérifier et de les réparer le cas échéant. La ludothèque reprendra ses activités dès le mercredi 7 septembre.

Le tennis de table

C'est chose faite, notre équipe quitte le niveau excellence. Rendez-vous l'année prochaine ! Le tennis de table est ouvert à tous et à toutes, les entrainements ont lieu tous les mardis et vendredis de 20h30 à 22h30 à la salle polyvalente. Ambiance sympathique et décontractée assurée !

La rando pédestre groupée

Les boucles d'une douzaine de kilomètres dans les environs rencontrent toujours un vif succès. Accolay était à l'honneur pour cette fin d'année. Le prochain rendez-vous est fixé au 10 juillet. Ensuite il faudra attendre le mois de septembre et la rentrée des classes.

Au club d'échecs

Une belle année à tous points de vue pour le club. L'équipe adulte sélectionnée en Nationale IV cette année termine quatrième sur huit. Ce qui ravit tous les participants et les pousse à continuer la compétition l'an prochain.



Chez les jeunes, **Lucas Brison**, seize ans, champion de Bourgogne en catégorie minime, a participé aux **championnats de France** d'échecs jeunes à Gonfreville l'Orcher (Seine-Maritime), du 10 au 17 avril dernier, parmi plus de 1300

joueurs de 6 à 20 ans. Il s'est classé 34^e sur 105 joueurs en gagnant 5 points sur 9 dans le plus grand tournoi d'échecs en France, une réussite qui mérite amplement d'être soulignée.

Il a également participé au **8^e tournoi rapide d'échecs** du club qui a eu lieu à la salle du Gué d'Arbaut le 5 mai dernier. Par cette magnifique journée de mai, le tournoi a réuni 28 participants dont huit jeunes de 7 à 17 ans, un record, autour de sept parties de deux fois 20 minutes. Le maître international d'échecs Arnaud Payen était présent pour l'occasion et a remporté haut la main le tournoi. Les joueurs ont déjeuné ensemble en profitant du soleil tandis que les plus jeunes bénéficiaient des jeux de plein air installés pour l'occasion. L'esprit chaleureux et accueillant du Club d'Échecs était encore une fois au rendez-vous.



Le théâtre

La dernière représentation des Points de Suspension a eu lieu **samedi 11 juin** à la salle du Gué d'Arbaut. Les jeunes ont interprété avec succès différentes saynètes humoristiques écrites par Colette Bourdais tandis que la troupe adulte présentait la pièce de Feydeau « Feu la mère de Madame ».

A la bibliothèque

Une fin d'année scolaire riche en événements et en aboutissement de projets.

Avec les classes élémentaires des projets ambitieux ont été réalisés. Les CP/ CE1 d'Aurore Wiseur ont entièrement créé un **abécédaire** à partir de mots qu'ils ont cherchés puis assemblés en phrases. Ces phrases ont ensuite été illustrées pour réaliser un livret. Ils l'ont ensuite lu et il reste en libre accès à la bibliothèque pour que chacun puisse le découvrir. On y trouve des pépites artistiques et humoristiques telles que :

- C : Clara et Charlie se couvrent pour aller au cirque et chanter avec le clown sous le chapiteau.
- P : Papa et pépé partent chercher une perle perdue dans la paille.

Avec les CE1/CE2 d'Odile Durand, ce sont deux planches de Bandes Dessinées qui ont entièrement été réalisées par les élèves. Après avoir étudié les codes de ce genre très apprécié des jeunes, ils se sont attelés à écrire un scénario et à le dessiner sur une planche unique. Les deux groupes ont chacun réalisé leur planche, fruit d'un travail collectif qui leur a permis de développer leur imaginaire, de respecter des codes spécifiques et de réaliser entièrement un travail d'écriture et un projet artistique. Une belle réussite que l'histoire de « Bonbon le bébé mammouth » et « Sor, le dinosaure ». Des **BD sur le thème de la préhistoire**.

Enfin avec les CM1/CM2 de Solange Silvan nous avons travaillé autour de l'œuvre de **Max Ducos**, talentueux auteur illustrateur jeunesse qui était sélectionné dans le prix des incorruptibles 2015/2016. Nous avons découvert ses albums tout au long de l'année: « Jeu de piste à Volubilis », « Vert secret » etc. qui nous ont permis de travailler également sur le design, l'histoire de l'art, le jardin à la française etc. Ce dernier trimestre nous avons travaillé autour de l'outil numérique puisque la bibliothèque départementale de l'Yonne nous a prêté cinq tablettes. Nous avons découvert différentes applications pédagogiques : **Géo Master Plus** (Défis autour des connaissances en géographie), **Terre interactive Pro**, qui présente la planète Terre : son climat, ses reliefs, son évolution. Puis nous avons découvert **Charlie** qui permet d'apprendre l'anglais de façon ludique et **Lulu Amazonie** qui emmène les enfants dans un voyage dans l'Amazonie du Brésil. Enfin nous avons pu découvrir les mathématiques de façon amusante avec **Slice Fraction**, une application primée de nombreuses fois et **Dragon Box 2** qui permet de découvrir l'algèbre sans en avoir l'air. Une belle expérience avec les enfants.



Avec les maternelles, nous avons découvert de nombreuses histoires, les ressources de la bibliothèque, le tapis à histoire de la petite poule rousse mais également les tablettes numériques avec

des applications créées spécialement pour les tout-petits, notamment **Fiete Bauernhof** qui permet aux enfants de passer une journée à la ferme (couper du bois, tondre des moutons...) et **10 doigts**, qui est une excellente application pour découvrir le concept de quantité et de mot-chiffres.

Des animations pour les plus jeunes :

L'heure du conte avec Emilie permet aux enfants, un samedi par mois de 11h à 12h de se retrouver, de découvrir et d'écouter des histoires autour de thèmes différents. En mai le thème choisi était celui de la différence et de la tolérance. En juin c'est le thème de l'été qui a été retenu.

Les enfants des Filous Futés profitent également du temps des NAP pour venir lire et jouer à la bibliothèque et à la ludothèque. Ce qui leur permet de se poser autour d'un livre, d'écouter de nouvelles histoires, de découvrir et de choisir des livres pour le centre de loisirs.



Des ateliers :

Alexandre Perreau a animé un atelier pour les primaires autour du recyclage des rouleaux en cartons. De drôles d'animaux ont vu le jour ce mercredi 11 mai à la bibliothèque : tout roses avec un œil, tout blancs à deux pattes etc. Puis Stéphane Montchaud est revenu animer un atelier astronomie le mercredi 25 mai avec les enfants. Ils ont réalisé un « miniciel », une carte mobile du ciel qui leur permet de connaître les constellations présentes tout au long de l'année.

Des nouveautés :

Les lecteurs pourront désormais découvrir à la bibliothèque les revues Sciences et Vie, l'Ami des jardins ainsi que sciences et vie découvertes pour les plus jeunes. En plus des autres revues présentes : Que choisir ?, Régali, Marie-Claire Idées et XXI pour les adultes et Julie, Petites Mains, Géo Ado pour les jeunes.

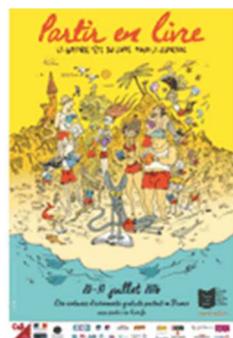
Le CD de l'artiste **Thierry Ki** de la fabrique à chansons « les rêves enchantés » avec Bubulle, Nos amis les extra-terrestres, ..., est en commande et sera bientôt disponible à la bibliothèque.

Le prix du manga Sa'Yonne Ara a remporté un vif succès cette année. Les lauréats sont les suivants : « Last Game » dans la catégorie Shojo, « World Trigger » dans la catégorie Shonen et « Séki, mon voisin de classe » dans la nouvelle catégorie « Kodomo »

dédiée aux lecteurs de primaire.



Un été de lecture



Pour la deuxième année consécutive, la bibliothèque propose aux petits et grands curieux de fêter les livres de l'été : « **Les mots en vadrouille** », en partenariat avec le Ministère de la Culture et la fête du livre « Partir en livre ».

Un pied virtuellement posé dans l'eau, sur un joli transat ou une chaise bleu des mers du sud, chacun est invité à découvrir les mots de l'été, qu'ils soient bleus ou non! Des lâchers de ballons poèmes seront organisés pour les plus jeunes, une valise de bookcrossing sera prête pour le voyage, destination inconnue. C'est une invitation au voyage livre que la bibliothèque vous propose !

Attention également, cet été les horaires de la bibliothèque seront modifiés entre le 14 juillet et le 10 août. N'oubliez pas de vérifier sur le blog de la bibliothèque.

L'ESCALIER



Les activités se portent bien ! Des nouveautés ont vu le jour ce trimestre avec la proposition d'un atelier ponctuel intitulé **Fromage et vins** animé par Madame Lheureux, fromagère à Avallon. Pendant deux heures les participants ont pu découvrir des associations

savoureuses et détonantes entre ces piliers de la gastronomie que sont le fromage et le vin. La dizaine de participants était ravie de cette nouvelle animation.

Une réussite qui sera renouvelée !

Deux vigneron locaux nous ont fait l'honneur de venir animer en avril et mai des ateliers **œnologie**. Le 8 avril c'est **David Renaud**, d'Irancy, qui est venu rencontrer nos participants et leur faire découvrir le fruit de son travail et de son parcours.

Une rencontre enthousiasmante où chacun a pu se rendre compte de l'évolution de son vin et déguster des produits dont la qualité n'est plus à démontrer. En mai c'est **Vincent Dauvissat**, de Chablis, qui nous a fait découvrir ses vins extraordinaires et sa philosophie concernant sa méthode de production. Un moment vraiment réussi où chacun a eu la chance de goûter des vins incroyables. Ce sont donc deux figures locales et incontournables, toutes deux tournées vers une production respectueuse de l'environnement, qui sont généreusement venues à Cravant et nous les en remercions vivement.

La **poterie** fera peau neuve dès la rentrée. Après une saison en dents de scie et la présence de plusieurs artistes plasticiens aux différentes sensibilités les choses semblent vouloir se stabiliser. Le FSE pourra donc proposer des animations régulières voire des stages pour l'année 2016 /2017. Vous en saurez plus dès le mois de septembre.

La **cuisine** se porte bien avec l'alternance de thématiques et d'intervenants. Pour la fête des mères un atelier pâtisserie a mis à l'honneur le napolitain et le bavarois, tandis qu'en juin, un atelier paella a clos la

saison en beauté. Les participants étaient invités à rester déjeuner ensemble pour ceux qui le souhaitaient. Rendez-vous en septembre pour de nouvelles propositions.

L'aromathérapie remporte également un franc succès puisqu'il permet à de nombreux participants de découvrir les nombreuses vertus des huiles essentielles, aussi bien dans le domaine de la santé que de l'entretien de la maison ou autres. Le dernier atelier a permis à chacun de réaliser une trousse d'été (anti-moustique, lotion solaire etc.). Avis aux amateurs, les ateliers reprendront dès le mois de septembre, rendez-vous le samedi 10 à 14h à l'ESCALIER.

Le **Club Photo** a également réalisé de beaux projets cette année, notamment en participant à l'exposition des artistes amateurs de l'Yonne à la salle polyvalente les 16 et 17 avril dernier. Un beau moment qui leur a permis de montrer leur travail, éclectique puisqu'il reflète les sensibilités de chaque participant et encourageant. Le travail fourni par Michel Worobel, leur animateur et photographe passionné permet à chacun de se retrouver dans une ambiance conviviale et agréable.

Enfin, grâce au travail de l'équipe technique de la commune, les salles de l'ESCALIER sont désormais toutes équipées de cimaises. L'ESCALIER pourra donc, dans un futur proche, proposer des expositions de peinture ou de photos. Merci aux agents communaux !

Les nouveautés de la bibliothèque :

ROMANS ADULTES

Le dompteur de lions de C. Läckberg

C'est le mois de janvier et un froid glacial s'est emparé de Fjällbacka. Une fille à demi nue est percutée par une voiture. Il s'agit de Victoria, portée disparue depuis 4 mois. Son corps présente des blessures qu'aucun accident ne saurait expliquer. D'autres cas de disparitions dans les environs font redouter que le bourreau n'en est pas à sa première victime.

Le temps est assassin de Michel Bussi

Été 1989. La Corse, entre mer et montagne. Une route en corniche, un ravin de 20 mètres, une voiture qui roule trop vite et bascule dans le vide. Une seule survivante : Clotilde, 15 ans. Ses parents et son frère sont morts sous ses yeux. Été 2016. Clotilde revient pour la 1ère fois sur les lieux de l'accident, avec sa famille pour exorciser le passé. A l'endroit même où elle a passé son dernier été avec ses parents, elle reçoit une lettre signée de sa mère. Vivante ?



Le lagon noir d'Arnaldur Indridason

Reykjavik, 1979. Le corps d'un homme est repêché. Il s'agit d'un ingénieur employé à la base américaine de Keflavik. Dans l'atmosphère de la guerre froide, l'attention de la police s'oriente vers de mystérieux vols effectués entre le Groenland et l'Islande. Les autorités américaines ne sont pas prêtes à coopérer et font même tout ce qui est en leur pouvoir pour empêcher la police islandaise de faire son travail. Erlendur et Marion Briem poursuivent leur enquête avec l'aide d'une officier de la base.

Daisy sisters d'Henning Mankell

Été 1941. Elna et Vivi, 17 ans s'offrent une escapade à travers la Suède en longeant la frontière de la Norvège occupée par les nazis. L'aventure idyllique est de courte durée. Elna, violée, revient chez elle enceinte d'une petite fille qu'elle appellera Eivor. 1960. Eivor, en révolte contre sa mère, veut devenir une femme libre. Elle s'enfuit du village avec un jeune délinquant. Que lui réserve l'avenir ?

JEUNESSE

Aujourd'hui je suis de M. Van Hout

Aujourd'hui, je suis... curieux, tel le petit poisson jaune aux yeux globuleux, nerveux, comme le poisson bleu tout tremblotant, courageux comme ce tout petit poisson prêt à affronter l'inconnu. Ou bien timide comme celui qui est presque transparent. Ou encore furieux, aussi furieux que celui qui crie très fort et devient tout rouge.

Le loup et la mésange de Muriel Bloch et Martine Bourre

Dans la forêt, traîne un loup, maigre et gris, un vieux loup plein d'appétit. Mais qui n'est pas prêt d'être rassasié... Muriel Bloch a puisé cette charmante histoire de l'oiseau qui s'échappe de la gueule du loup dans le répertoire du sud-ouest de la France. Les images en volume de Martine Bourre se lisent de haut en bas, de la cime des arbres jusqu'à la gueule du loup !



Il était deux fois dans l'Ouest de Séverine Vidal

Cet été, Luna va passer les vacances aux États-Unis avec sa mère, qui est la maquilleuse officielle d'un film à gros budget. Elle arrive ainsi à Monument Valley, en plein territoire indien, où de nombreuses aventures l'attendent ! La première : sa rencontre avec Josh, un garçon navajo, avec qui elle va passer son séjour à découvrir les mystères et les dangers de l'Arizona ...

Bart Simpson de Matt Groening

Bart Simpson se retrouve une fois encore embarqué dans de nouvelles péripéties dignes de son génie en bêtise. Promotion d'un livre hypnotisant les enfants, concours pour gagner 5 minutes de shopping gratuit dans un magasin de jouet ou encore une lampe magique permettant de créer son propre clone. Imaginez ce que Bart peut encore inventer avec tout ça...

MUSIQUE

Sia – This is acting (2016)

Excellent retour de l'artiste SIA qui signe un nouvel opus dansant et entêtant. L'album est uniquement composé des titres refusés par les grands noms de la scène musicale actuelle (Rihanna, Adèle, Beyoncé...). A écouter sans modération.

LEJ- En attendant l'album

L.E.J (à prononcer Elijay) est le phénomène de l'été 2015. Les 3 amis mélomanes originaires de Seine Saint Denis, dévoilent un album de 10 titres, incluant 9 reprises à la sauce L.E.J ainsi qu'un titre inédit La Dalle.

Charlie Puth – Nine track mind

Nine Track Mind ne se limite pas au vibrant hommage à Marvin Gaye ni à celui de Paul Walker pour la bande-son de Fast And Furious 7. Charlie Puth impose son style en proposant des titres agréables, mélodieux et entraînants.

Fête mondiale du jeu (27 et 28 mai)

Comme tous les ans, la Salle Polyvalente a été envahie par 50 tables de jeux !

Le Vendredi 27 mai 2016, les écoles de Cravant, Accolay et Bazarnes se sont retrouvées avec leurs enseignantes pour jouer dans le cadre de l'école. L'équipe de bénévoles a été renforcée cette année par 9 élèves du Lycée Agricole de Champs Sur Yonne (CAPA services à la personne en vente en secteur rural). Elles étaient accompagnées de deux de leurs professeurs. Elles ont accueilli les enfants et ont animé des parties de jeu toute la journée.

Cette action s'inscrivait dans leur formation et elle constitue une partie visible du partenariat que la Ludothèque a développé avec cette structure de formation (un temps de formation des élèves a été mis en place en janvier par un des bénévoles de la ludothèque).

Les enfants des Filous-Fûtés sont venus pendant la pause de midi et durant le temps des NAP l'après-midi. C'est donc un total de 248 enfants qui ont pu profiter en avant-première de la fête du jeu.

C'est le samedi 28 mai à 14 heures qu'a commencé la fête officielle. Avec le renfort du club d'échec de Cravant et de certains des jeux de société créés par les enfants des Filous-Fûtés dans leur projet « Un pour tous, tous pour un », près de 280 personnes de Cravant et des alentours ont investi la salle pendant plus de 13 heures. Le club de jeux de société « A qui de jouer » d'Auxerre a rejoint la manifestation. Les dernières parties se sont achevées vers 3 h 30.

Le prochain rendez-vous ludique est prévu le 18 juin pour la dernière après-midi Jeux de 14 heures à 18 heures aux Bar O' Jouvence.



YONNE TOUR SPORT à Cravant !

Du 7 juillet au 12 août 2016
 Animations de 10h à 12h, et de 13h30 à 17h

Activités sportives Gratuites

Renseignements : www.yonne.com
 Facebook : Yonne Tour Sport
 Tél. : 03 86 72 86 11

Logos des partenaires : bleu, orange, Jannin, YUSILON, sdey, Groupama, Autocross, LOXAM, etc.

Le Conseil Départemental de l'Yonne propose chaque été, depuis maintenant 11 ans, aux jeunes de 6 à 16 ans de venir découvrir de nombreuses activités sportives gratuites, encadrées par des professionnels. C'est un service offert aux communes rurales du département qui permet aux enfants de découvrir des activités qu'ils n'ont pas l'habitude de pratiquer habituellement.

Pour les enfants qui ne partent pas en vacances, c'est l'occasion durant une journée complète de s'amuser, de pratiquer des activités éducatives tout en respectant les règles nécessaires au bon déroulement des activités.

En 2016, CRAVANT est fier d'accueillir, pour la 1^{ère} fois, le mardi 19 juillet, la caravane d'Yonne Tour Sport.

Comment ça marche ?

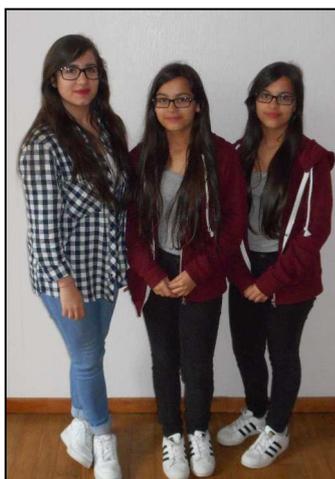
50 personnes dont 40 éducateurs sportifs et un service médical permanent participent à l'organisation, avec l'appui de nombreux partenaires et les communes d'accueil.

Parmi les activités, on trouvera : trampoline aérien, girobulle, murs d'escalade (9 m et 8 m), mur toboggan, tumbling, tir à l'arc, VTT, trikes, trottinettes, balancebike, golf, boxe, hockey, escrime, tchouk-ball, sumo, judo, kart à pédales, tyrolienne, home-ball, disc-golf, kin-ball, sports collectifs (football, handball, basket-ball...), remorque à 6 trampolines, quads et mini motos sur parcours, piste de BMX, waterball sur piscine adaptée, plongée (journée de lancement), canoë sur les sites adaptés + parc petite enfance pour les 4-6 ans avec parcours de motricité, petit toboggan...
 Nouveau cette année : Footballle

Toutes ces activités sont encadrées par des moniteurs et éducateurs diplômés, issus des comités départementaux et clubs sportifs. Une unité médicale mobile suit la caravane du Yonne Tour Sport durant ces 6 semaines, afin de garantir une pratique en toute sécurité et sérénité.

**Venez nombreux le 19 juillet sur le terrain de sport, à la Salle Polyvalente !
 Buvette et petite restauration sur place.**

Coups de projecteur sur ...



Alicia, Elodie et Jessica SOARES

Le 29 avril dernier, dans les salons de la Préfecture de l'Yonne à Auxerre, Alicia, Elodie et Jessica SOARES ont participé à la cérémonie organisée par le Préfet pour les personnes venant d'acquérir la nationalité française.

Filles de Carlos et Benilde SOARES, elles habitent route de Tonnerre à Cravant. Jessica, l'aînée de 18 ans, fait ses études au Lycée Fourier d'Auxerre et souhaite devenir auxiliaire de puériculture. Ses sœurs, Alicia et Elodie, sont actuellement en 3^{ème} au collège de Vermenton. Toutes les 3 aiment la mode, la musique et la vie de famille.

En présence de Colette LERMAN, Maire de Cravant, Alicia, Elodie et Jessica se sont vues rappeler les droits et les devoirs d'un citoyen français au cours de cette cérémonie empreinte de solennité.

L'Coiff - 37, rue d'Orléans - 03 86 42 55 82

Ouvert du mardi au samedi

Lydie Griffon est arrivée à Cravant en 2008. Elle arrivait de Troyes où elle a travaillé auparavant en tant qu'employée. Elle a repris le salon Murielle en tant que gérante à son compte. Ce salon était avant une maison d'habitation.

Diplômée d'un CAP qu'elle a réalisé en apprentissage, elle a obtenu par la suite son Brevet Professionnel par la validation des acquis professionnels.

Elle propose une vaste gamme en matière de coiffure : shampoings, coupes, chignons, mèches, au salon ou à domicile, colorations, service de barbier, soins capillaires, vente de produits (shampoings, gels, entretien du cheveu) et de matériel de coiffure (il est possible d'en commander sur place). Elle réalise les coiffures des mariages et pour toutes les fêtes de famille ou les événements de la vie. Les personnes à mobilité réduite peuvent être transportées par ses soins au salon. Elle participe à la vie locale en soutenant les associations du village et les manifestations du village.

Son salon, dont la décoration vient d'être refaite, peut répondre aux besoins de tous, hommes, femmes et enfants. D'ailleurs, Lydie se forme régulièrement auprès de la Maison de la Coiffure ou auprès de centres de formation privés pour actualiser sa pratique (chignons, attaches, nouvelles techniques, nouveaux matériel et nouveaux produits). Elle va réaliser sous peu une formation au **Shiatsu crânien** et elle pourra ainsi étoffer sa gamme par des massages du cuir chevelu.

Sa clientèle est composée d'environ un tiers de Cravantais. Certains de ses anciens clients font le trajet depuis Troyes pour de se faire coiffer par elle !

L'été, les touristes de passage aux Chalets Loisirs ou navigant sur le canal fréquentent son salon. C'est ainsi que des voyageuses de Nouvelle-Zélande ou d'Australie sont venues se faire coiffer à Cravant ! Lydie qui comprend bien la langue anglaise a su répondre à leurs attentes et a ainsi contribué au rapprochement de nos pays pourtant distants.



Elle aimerait que son activité puisse se développer encore avec davantage de clients cravantais. Elle est persuadée que le maintien et l'essor de l'activité commerciale à Cravant passera par une plus grande fréquentation des commerces par ses habitants.

Placé d'une manière centrale dans le village, son salon mérite d'être connu de nos habitants qui n'ont jamais poussé sa porte. Ses coups de ciseaux et de peignes sont sûrs et précis et l'ambiance est chaleureuse. De la simple coupe au brushing en passant par la coloration, par un travail adapté à votre visage, votre texture de cheveux et vos envies, Lydie se chargera de prendre soin de votre apparence !



Les pompiers de Cravant

Lors des récentes inondations, vos pompiers se sont mobilisés, en prenant sur leurs temps de travail, pour effectuer des rondes de nuit afin de surveiller la rivière, mais aussi porter assistance à certains d'entre vous, qui habitez en bordure de l'Yonne.

Nous voulons cette fois encore saluer leur dévouement et les remercier d'apporter aide et réconfort à ceux qui en ont besoin.

Des jeunes sportifs à l'honneur

Une belle année de basket pour des cravantais
La saison de basket se termine et c'est l'occasion de saluer les nombreux cravantais qui ont brillé au sein du club de Vermenton. Un très grand bravo à eux.

- Enzo Benucci : vainqueur du challenge Benjamin (U13) de l'Yonne puis de Bourgogne et qualifié pour Bercy pour rencontrer les 30 autres prétendants au titre national. Il finira 18^{ème}, ce qui est remarquable quand on pense qu'ils étaient plus de 20 000 au départ. Enzo intègre (et c'est le seul dans l'Yonne) le

pôle de formation de Dijon à la rentrée.

- Leslie et Laura Weber : vainqueurs de la coupe de l'Yonne et 3^{ème} du championnat régional en U15.
- Matéo Benucci, Robin Delacroix et Kevin Lehousel : vainqueurs de la coupe de l'Yonne en catégorie U11
- Oriane Meunier : finaliste de la coupe de l'Yonne en catégorie U11
- Lucas Delacroix : vainqueur de la catégorie Baby du mini panier d'or

Vivement l'année prochaine, et si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à les rejoindre.

CRAVANT, toute une histoire !

Depuis 2013, la mairie de Cravant et Cravant Patrimoine proposent des visites du village téléchargeables sur des tablettes et des smartphones. Avec ces visites, les habitants de la commune et les visiteurs découvrent ou redécouvrent Cravant. Un grand merci à Simone Desormeaux et Sandrine Merlier qui racontent si bien l'histoire du village et de son église. Un parcours éducatif et ludique est aussi proposé aux enfants, ravis de visiter notre village en s'amusant et en se prenant en photo avec Arthur le gentil fantôme ou encore l'aigle royal, gardien de la tour du Guet.

En 2016, ces parcours ont été mis sur Internet et sont accessibles via un ordinateur, une tablette ou un smartphone avec le lien suivant <https://goo.gl/xlkXFi> ; ils intègrent des photos à 360° qui présentent notre village aux visiteurs du monde entier.

Pour voir et télécharger ces visites, ou louer des tablettes numériques, vous pouvez aussi vous rendre au Café Restaurant O'JOUVENCE.



RENDEZ VOUS SUR : <https://goo.gl/xlkXFi>

Vous avez la parole

PROMENADE DU CŒUR

Mon village est niché au fond de la colline,
Comme au bras d'un amant, par ses rues d'autrefois
A gardé tout son charme et ses toits de guingois,
Ses vieux murs ancestraux, son beffroi qui domine,

Le vieux lavoir, l'église à la voix cristalline,
Son ancestral donjon et sa maison de bois.
Sa fontaine si claire enchante bien l'endroit
Et soudain je découvre une rue serpentine.

Quand Jeanne d'Arc passa sous cette porte illustre,
De cela je vous parle il y a plus d'un lustre.
Ses troupes camperont en ce lieu immortel.

Je rentre enfin chez moi, doucement je chemine,
Le ruisseau nonchalant reflète un ton pastel.
Je reviendrai demain, ce soir le jour décline.

Paule Bernard

Dernière minute

Marché d'été

Cravant accueillera un marché d'été le 12 août. Venez nombreux découvrir les produits des artisans locaux et les animations qui seront proposées à cette occasion.

Portes ouvertes des ateliers d'artistes de l'Yonne

L'association « Les tisserins », dans le cadre des journées portes ouvertes des ateliers d'artistes de l'Yonne les 13,14 et 15 août, ouvrira son atelier et fera une démonstration de tissage au 44, rue du Faubourg Saint Nicolas sur rendez-vous au 06 50 29 14 26.

Épicerie

La commune a fait l'acquisition du fonds de commerce de l'épicerie par acte signé chez Me ODIN, Notaire à Vermenton, le mardi 14 juin.

La réouverture de ce commerce sera effective dans les prochaines semaines.

L'AGENDA

Juin				
Vendredi 24	À partir de 17 h	Kermesse des écoles	École	Groupe Scolaire
Juillet				
Samedi 2 et dimanche 3	Journée	Fête de Cravant : CIRCUS	Cravant en Fête	Zone sportive
Dimanche 10		Randonnée pédestre. Renseignements au 06 82 00 80 69	FSE	Lieu de rendez-vous à définir
Mardi 19	Journée	Yonne Tour Sport	Conseil Départ.	Terrain d'évolution
Mercredi 13	19 h 30	Pique-nique	Cravant en Fête	Terrain d'évolution
Mercredi 13	22 h	Retraite aux flambeaux	Cravant en Fête	Salle Polyvalente
Judi 14	15 h	Animations pour les enfants	Cravant en Fête	Terrain d'évolution
Du 29 au 31	Heures de la bibliothèque	Partir en livre à la bibliothèque.	FSE	Bibliothèque
Août				
Vendredi 12	A partir de 18 h	Marché d'été	Office de Tourisme Intercommunal	Dans Cravant
Du 9 au 27	Heures de la bibliothèque	Exposition des dessins d'Alexane Salvo, alias Feuflex	FSE	Bibliothèque
Septembre				
Vendredi 9	19 h	AG du FSE	FSE	Salles du Gué d'Arbaut
Mercredi 7	16 h 30	Reprise des activités de la ludothèque	FSE	Bibliothèque
Samedi 17 et dimanche 18	Journée	Journées Européennes du Patrimoine		